

10 JANVIER 2017

Travaux ordinaires du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Moineur (MJC) des Écoles de Saint-Jacques, tenus au centre communautaire, selon un TDN, mercredi, à Saint-Jacques-le-Moineur samedi le 10 janvier 2017.

Présents pendant les délibérations du Conseil municipal :

Monsieur Alexis Lavoie, au poste N° 1,
Madame Marie-Cécile Desros, au poste N° 2,
Monsieur Pierre Labelle, au poste N° 3,
Monsieur Guy Theriault, au poste N° 5,
Madame Mélanie-Éliane Lavigne, au poste N° 6.

Était absent : Monsieur Christian Poirier, au poste N° 4.

Madame Éric-Sébastien, excusée, cause la absence et le poste.

Monsieur Jean-Pierre Goyet, directeur général/succursales-éducation est aussi présent en agit comme secrétaire.

Ordre du jour, séance

Motion : la résolution relative l'adhésion pour le réseau scolaire est acceptée à l'unanimité.

Envoies en (13) propositions d'ordre pendant dans le soir.

ORDRE DU JOUR - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexis Lavoie, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Labelle, et il est adopté **UNANIMEMENT**, par les membres du Conseil municipal, d'exprimer l'ordre du jour en honneur le projet de loi adopté à titre optionnel d'adhésion public, à savoir :

ORDRE DU JOUR

- 1. ORDRE DU JOUR 1 - Adhésion au réseau scolaire**
- 2. ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GRANT ET AFFAIRES JURIDIQUE**
 - 3.1 Adoption de proposition de la séance extraordinaire du 8 décembre 2016
 - 3.2 Adoption de proposition de la séance ordinaire du 14 décembre 2016
 - 3.3 Adoption de proposition de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016
 - 3.4 Résolution approuvant une demande d'aide financière au Programme École En Conscience
 - 3.5 Urges des résolutions des centres paritaires des membres du Conseil
 - 3.7 Résolution approuvant un plan de suivi de l'adhésion de Monsieur le directeur de centre à décembre 2016.
- 4. BUDGET ET TRÉSORERIE**
 - 4.1 Adoption des comptes joints
 - 4.2 Actes de motion en garantie d'adopter le règlement de budget en adjonction 2016
 - 4.3 Résolution sur une demande d'appui de la RMG dans le dossier des recensements des lieux scolaires et compensations par les adhérents.